

Séance du **26 janvier 2017**

Présidence de **M. Eric Studer**, président

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 830'000.— pour la reconstruction de l'observatoire des Ruerettes (2016/P43)

Rapporteur : M. Jean-Jacques Burgi

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 43/2016, du 21 novembre 2016, concernant la demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 830'000.— pour la reconstruction de l'observatoire des Ruerettes ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

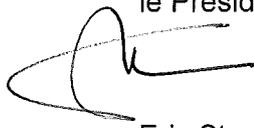
d é c i d e

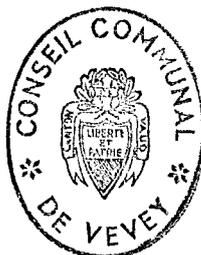
1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 830'000.— pour financer la reconstruction de l'observatoire des Ruerettes ;
2. De financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. De prendre acte que les participations financières viendront en diminution du crédit accordé ;
4. D'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 27'666.— pendant 30 ans.

Ainsi délibéré en séance du **26 janvier 2017**

Adopté à une très large majorité (3 abstentions).

Pour extrait conforme le 27 janvier 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Eric Studer



la Secrétaire

Carole Dind